

Convention d'honoraires concernant le traitement orthodontique de **son nom**

Appareillage fixe multiattache, en technique Ce traitement prévu nécessite une très bonne coopération.

- ❖ **DUREE probable du traitement actif** : X semestres,
suivi d'une période de "contention" de 2 ans.

La durée du traitement peut être influencée par divers facteurs, aussi elle n'est indiquée qu'à titre indicatif et ne saurait correspondre à un engagement strict. Une bonne coopération est absolument nécessaire pour le succès du traitement.

❖ **HONORAIRES**

Traitement actif :

	Montant	Montant ED	Total
	Remboursable à 100% Sécurité Sociale*	non remboursable / SS	
Par semestre :	193,5€	ZZZ€	XXX0€

*sous réserve de l'accord de la caisse

***Option avec attaches esthétiques en céramique, sur les 6 dents antérieures de l'arcade supérieure et métal sur les autres dents: Supplément de aa€ par trimestre, non remboursable par la SS (NPC)**

Période de contention :

Après le traitement actif, cette période de contention permet de stabiliser les résultats avec un appareillage simple et des contrôles trimestriels.

	Montant	Montant ED	Total
	Remboursable à 100% Sécurité Sociale*	non remboursable / SS	
1° année de contention :	161,25€	ccc€	ddd0€
2° année de contention :	107.50€	vvv€	bbb€

❖ **Modalités de règlement :**

Le règlement des honoraires forfaitaires, s'effectuera en début de chaque période de soin (trimestre ou semestre de traitement actif, ou année de contention). Un échelonnement des règlements pourra être envisagé.

Le bris répété de l'appareillage pourra entraîner des honoraires supplémentaires (en moyenne v0€ par attache à recoller).

date du jour

Docteur Magali FRANCK-LACAZE

Le responsable

Date et signature (reporter la mention « lu et approuvé » et préciser l'option choisie)

*Membre d'une AGA et acceptant les règlements par chèque et carte bleue
La validité de ce devis est de 6 mois à partir de la date d'émission.*